

## SERVICE DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE (SCP)

### ACTIVITE 2010

#### **1 - MISSION « MOYENS INTERNES »**

##### **1.1 - Programme « Informatique »**

###### **Dépenses mandatées sur 2010**

En fonctionnement : *néant*

En investissement, 129 900 F ont été délégués et mandatés.

###### **Activités et réalisations**

Le service de la culture et du patrimoine (SCP) a disposé de 129 900 F en crédits de paiement pour l'acquisition d'un logiciel de montage de films numériques, nécessaire à la mise en œuvre des missions du bureau « développement et communication », en charge de la diffusion du patrimoine culturel polynésien.

##### **1.2 - Programme « Bâtiments du Pays »**

###### **Dépenses mandatées sur 2010**

En fonctionnement, 311 667 F ont été délégués avec 262 575 F mandatés.

En investissement : *néant*

###### **Activités et réalisations**

Les activités et réalisations opérées au titre de ce programme ont essentiellement concerné l'entretien et la maintenance du bâtiment administratif du SCP, sis à Punaauia.

##### **1.3 - Programme « Achats de matériels roulant, informatique, de bureau, ... »**

###### **Dépenses mandatées sur 2010**

En fonctionnement : *néant*

En investissement, 1 970 100 F ont été délégués avec 765 486 F mandatés.

###### **Activités et réalisations**

Les crédits accordés en investissement ont permis l'acquisition de matériels divers destinés à compléter le dispositif de numérisation et de traitement informatisé du fonds iconographique et audiovisuel du SCP. Cette opération, démarrée en août 2009, a permis la numérisation de 14 524 diapositives et négatifs, dont 9 108 pour la seule année 2010.

Par ailleurs, l'unité audiovisuelle rattachée au bureau « développement et communication » du SCP s'est vue équipée d'un ordinateur dotée de la configuration nécessaire pour le traitement des films et images numériques. Ce matériel est venu compléter ainsi les équipements audiovisuels acquis en 2009 (caméra vidéo numérique, ...) au profit de cette unité.

#### **2 - MISSION « TRAVAIL ET EMPLOI »**

##### **2.1 - Programme « Formation professionnelle »**

NB : Programme relatif au Centre des métiers d'art (CMA).

Données non restituées au SCP

### **Dépenses mandatées sur 2010**

#### **Activités et réalisations**

##### **Métiers d'art**

### **3 - MISSION « PARTENARIAT AVEC LES COLLECTIVITES »**

#### **3.1 - Programme « Equipement et aménagement à vocation collective »**

### **Dépenses mandatées sur 2010**

En fonctionnement, 36 936 333 F ont été délégués avec 35 339 793 F.

En investissement, 53 000 000 F de CP ont été délégués avec 7 511 627 F mandatés.

#### **Activités et réalisations**

Les crédits alloués au SCP au titre de ce programme ont été essentiellement consacrés, pour la part relative au fonctionnement, à la mise en œuvre des activités liées à l'entretien et à l'administration des places To'ata et Vaiete, ainsi qu'à la gestion de la cellule « sons et lumières ».

Au titre de l'investissement, deux opérations ont été conduites au profit du SCP :

- l'AP 64.2008 concernant la construction d'un bâtiment à usage d'entrepôt et de bureaux à Tipaerui, sur la parcelle cadastrée commune de Papeete n° HB 14. Ce bâtiment est destiné à accueillir le département logistique du SCP qui regroupe aussi bien les effectifs et le matériel de la cellule « sons et lumières » que les personnels en charge de la gestion des places To'ata et Vaiete.

Ce programme a bénéficié en 2010 d'une enveloppe complémentaire de crédits d'un montant de 49 000 000 F, portant ainsi le montant global des CP disponibles à 102 250 000 F pour un coût total de réalisation estimé à 200 000 000 F.

L'avant-projet sommaire de cet ouvrage a été validé le 05 août 2010 par le ministère en charge de la culture, autorisant ainsi la direction de l'équipement, en sa qualité de maître d'œuvre, d'engager la phase nécessaire à l'obtention du permis de construire, puis la phase « d'appel d'offres » relative à la réalisation de l'édifice.

- l'AP 78.2010 concernant le renouvellement du matériel de sonorisation et d'éclairage scénique, géré par la cellule « sons et lumières » du SCP.

Ce programme a bénéficié d'un montant total de CP répartis de 4 000 000 F dont 2 725 152 F ont été mandatés en cours d'exercice.

### **4 - MISSION « CULTURE ET PATRIMOINE »**

#### **4.1 - Programme « Culture et art contemporain »**

### **Dépenses mandatées sur 2010**

En fonctionnement, 999 749 224 F ont été mandatés dont 202 723 518 en charges de personnel.

Les dépenses globales de fonctionnement, hors charges de personnel, réalisées par le service de la culture et du patrimoine (SCP) au titre de ce programme ont été de 40 080 000 F dont 39 120 000 F en terme de subventions accordées en faveur des associations et autres organismes de droit privé ou public.

Les subventions d'exploitation attribuées aux établissements publics au titre de ce programme ont représenté une dépense globale de 756 945 706 F répartis comme suit :

- 267 000 000 F pour le Conservatoire artistique de la Polynésie française (CAPF) ;
- 241 400 000 F pour la Maison de la culture – Te fare Tauhiti Nui (TFTN) ;
- 248 545 706 F pour l'EPIC Heiva Nui dont 63 348 456 F sous forme de subventions affectées pour l'organisation des manifestations institutionnelles majeures de l'année, telles que la fête de l'autonomie ou le Heiva I Tahiti.

En investissement, sous-chapitre 90801 :

127 750 000 F de CP délégués au profit de TFTN.

### **Activités et réalisations**

Pour le SCP, l'effort de diffusion de la culture et de médiatisation des activités s'est poursuivi au travers du magazine d'information culturelle « HIROA », commun à l'ensemble des institutions du secteur public culturel du Pays, générant pour le service une dépense globale sur l'année de 960 000 F.

Le soutien à l'action culturelle et artistique a été maintenu en 2010. Les crédits délégués au titre de ce programme ont été de 46 689 371 F, soit un montant global en nette augmentation par rapport à l'année 2009 (+51%), en raison essentiellement de crédits complémentaires de 21 500 000 F, obtenus à la faveur d'un collectif budgétaire pour la prise en charge du 40<sup>ème</sup> congrès mondial du conseil international des organisations de festivals de folklore et d'arts traditionnels (CIOFF).

Ainsi, sur les 70 demandes d'aide financière instruites en cours d'année, seules 17 subventions ont été accordées en faveur des associations et organismes de droit privé et public, pour la mise en oeuvre de divers projets et actions. Ces aides financières, qui ont représenté une dépense globale de 39 120 000 F (crédits mandatés), ont essentiellement concerné les domaines d'intervention suivants :

- le développement culturel et artistique pour 8 subventions attribuées, représentant un montant global de 30 540 000 F ;
- l'organisation du Heiva dans les communes et les îles éloignées pour 4 subventions attribuées, représentant un montant global de 3 000 000 F ;
- l'aide à l'édition et le soutien au livre et à la lecture pour 5 subventions attribuées, représentant un montant global de 5 580 000 F dont 2 500 000 F en faveur de TFTN pour l'acquisition d'ouvrages destinés aux bibliothèques et bibliobus et 2 500 000 F en faveur de l'association des éditeurs de Tahiti et des îles pour l'organisation de divers salons du livre en Polynésie française.

*Tableau récapitulatif des crédits accordés aux associations et organismes de droit privé et public :*

Article	Libellé	Crédits délégués	Crédits engagés	Crédits mandatés
6518	Autres – Aides à la personne	4 583 333	0	0
6573	Subventions aux organismes publics	3 208 333	4 800 000	4 800 000
6574	Subventions aux associations et autres organismes de droit privé	38 897 705	35 253 860	34 320 000
	<b>TOTAL</b>	<b>46 689 371</b>	<b>40 053 860</b>	<b>39 120 000</b>

Il convient de noter que les crédits délégués au titre du volet « aides à la personne » (article 6518) n'a fait l'objet d'aucun engagement en raison de l'absence de dispositif réglementaire, spécifique au secteur culturel, définissant le cadre général des mesures d'aide individuelle.

Le SCP a donc été chargé d'élaborer et proposer un programme d'aide individuelle à la création artistique et littéraire dont le champ d'application couvrirait tous les domaines de la création artistique et littéraire, à l'exception des disciplines faisant l'objet d'un dispositif spécifique, existant ou à venir, telle l'aide à la production audiovisuelle et cinématographique (A.P.A.C.).

Ce programme visera notamment à :

- encourager des initiatives artistiques et littéraires mettant en perspective l'identité culturelle de la Polynésie française ;
- encourager les activités et démarches de recherche associées à la création ou à l'interprétation d'œuvres artistiques ou littéraires ;
- soutenir des projets élaborés en partenariat afin de renforcer les liens de solidarité au sein de la société polynésienne ;
- encourager la réalisation de projets favorisant l'accessibilité du public polynésien aux œuvres artistiques et littéraires produites en Polynésie française et leur rayonnement ;
- soutenir des projets artistiques et littéraires contribuant à la professionnalisation des jeunes créateurs ;
- accroître la visibilité des artistes et des écrivains dans leur communauté ;
- favoriser, par le biais de la création artistique et littéraire, l'expression des enjeux culturels, sociaux, économiques et environnementaux de la Polynésie française.

Par ailleurs, trois établissements participent activement à l'exécution de ce programme : le CAPF, TFTN et l'EPIC HEIVA NUI.

Pour le CAPF, les objectifs définis pour l'année 2009 ont été poursuivis et renforcés en 2010 autour de trois axes jugés essentiels :

- la maîtrise de l'évolution de la masse salariale ;
- la consolidation des ressources propres de l'établissement ;
- la promotion de nouveaux projets artistiques et culturels ;

L'évolution de la masse salariale a été contenue durant l'exercice 2010, avec notamment une première réduction du nombre d'intervention des prestataires, et une légère diminution de la période de travail du personnel temporaire.

Concernant les antennes de l'établissement, les efforts entrepris en 2010 pour améliorer leur gestion ont abouti à un premier recentrage de leurs activités, ainsi qu'il suit :

- à Moorea, après leur ouverture en 2008, les cours de guitare ont dû être supprimés suite à la défection du prestataire de service mais également en raison des difficultés de recruter sur place un enseignant qualifié permanent et à temps partiel ;
- les prestataires de l'orchestre de danse n'interviennent plus que une fois sur deux, le mercredi ;
- à Pirae, pour des raisons budgétaires et depuis la rentrée 2010, les cours de chant traditionnel sont dispensés par l'enseignante de Tipaerui, mais uniquement le vendredi.

La gestion des ressources de l'établissement a été marquée, d'une part, par la mise en place de nouvelles procédures informatiques de gestion des inscriptions des élèves et de facturation des droits d'inscription, et d'autre part, par la valorisation des services proposés par l'établissement.

Afin de tendre vers une gestion plus rigoureuse des régies de recettes, en particulier en matière de suivi des règlements des droits d'inscription et des impayés, il a tout d'abord été décidé de rationaliser les modalités de paiement des frais d'inscription.

Suite aux travaux de la commission tarifaire, les frais de dossier (non remboursables) sont dorénavant dissociés des frais de scolarité, afin que les montants de remboursements soient minimes en cas d'abandon en cours d'année. Combinés à une attitude plus rigoureuse pratiquée par la nouvelle régie de recettes de l'établissement, les ressources propres ont fait un bond spectaculaire, alors même que le nombre d'inscriptions a légèrement diminué.

La recherche de ressources supplémentaires a toutefois été poursuivie en 2010, recherche qui avait par ailleurs été initiée avec l'ouverture pendant les vacances scolaires d'avril 2009, d'un premier stage de danse et de musique traditionnelles à destination de touristes étrangers. Courant 2010, deux nouveaux stages organisés ont confirmé l'existence d'une réelle dynamique d'adhésion des touristes plébiscitant ce service.

Des efforts dans le domaine de la communication ont également été déployés en vue d'accroître les locations payantes de salles de cours et auditoriums de l'établissement.

Enfin, s'appuyant sur son site Internet, l'établissement a développé les locations de ses salles à divers publics (services publics, associations culturelles, familiales et professionnelles).

Comme chaque année, le CAPF s'est efforcé à valoriser et promouvoir ses activités dans la sphère culturelle. L'année 2010 a d'ailleurs été marquée par un plus grand nombre d'animations et de rencontres musicales et artistiques, soutenues en amont par une communication très présente dans les médias et largement relayées à travers le magazine « HIRO'A ».

Par ailleurs, le développement de l'intérêt mondial pour les arts traditionnels a donné lieu à une suite de reportages au plan national et international. La coopération avec l'association « musique en Polynésie » a permis la multiplication des Master classes classiques. L'établissement a par ailleurs élargi son domaine d'intervention à des milieux plus populaires, avec la recherche de partenariats avec l'extérieur (secteur de l'éducation, avec la visite de classes du secteur primaire, du social et de l'associatif, de la santé...).

Pour l'année scolaire 2010-2011, le CAPF a comptabilisé 1457 élèves inscrits, toutes disciplines confondues, ce qui correspond, en terme d'effectif réel, à 1379 élèves distincts, hors doubles ou triples comptes (élèves inscrits à la fois en musique, en danse ou en art plastique).

*Tableau récapitulatif des élèves inscrits par disciplines :*

Disciplines	2009 - 2010	2010 - 2011	Variation
Classiques	708	680	-3,95%
Traditionnelles	811	638	-21,33%
Arts plastiques	159	139	-12,58%
<b>TOTAL</b>	<b>1678</b>	<b>1457</b>	<b>-13,17%</b>

Ces données permettent de mesurer l'importance relative des trois filières d'enseignement de l'établissement.

Ainsi, la section des enseignements traditionnels, longtemps en tête des inscriptions, n'aura regroupé que 43,8% de l'effectif total des élèves alors que les disciplines classiques ont rassemblé 46,6% des effectifs.

Ceci étant, les effectifs ont globalement fluctué à la baisse pour les trois départements. Ces résultats peuvent s'expliquer par :

- les nouvelles modalités de paiement des inscriptions, plus contraignantes pour les parents ;
- le non renouvellement de deux prestataires de service (piano et guitare) ;
- la limitation du nombre d'élèves, pour des questions de sécurité dans les cours de danse traditionnelle.

L'antenne de Pirae compte 121 élèves inscrits dans les disciplines suivantes : formation musicale, piano, danse et chant. Les cours ont lieu à Aorai Tini Hau pour les disciplines traditionnelles, et à l'école Tuterai Tane pour les disciplines classiques (piano et formation musicale).

L'antenne de Teavaro-Moorea accueille 65 élèves inscrits en danse, formation musicale, piano et flûte traversière.

Pour l'ensemble du CAPF, ce sont près de 31 disciplines artistiques qui sont enseignées, 7 en art traditionnel, 22 en art classique (sans compter les pratiques d'ensembles comprenant le grand orchestre, le petit orchestre, la grande harmonie, la petite harmonie, les groupes de musique de chambre, les ensembles de flûtes traversières, de clarinettes et de trompettes), et 2 en arts plastiques.

Pour TFTN, des efforts de gestion ont été poursuivis en 2010 pour maintenir et développer ses activités dans les différents domaines d'intervention relevant de ses missions.

Ainsi, au titre des activités permanentes, les actions de l'établissement ont donné lieu aux constatations suivantes :

- en ce qui concerne les bibliothèques et la discothèque/DVDthèque :

Le nombre d'adhésions en bibliothèques a enregistré une baisse de 49 unités, réparties sur la bibliothèque « adultes » et la discothèque/DVDthèque.

En bibliothèque « adultes », le double abonnement est resté majoritaire et a représenté les 2/3 des adhésions.

En bibliothèque « enfants » les adhésions individuelles et scolaires sont restées relativement stables sur l'année. Toutefois, une forte augmentation des visites ponctuelles de classes y a été relevée, renforçant ainsi la fréquentation de l'établissement qui est passé de 2 585 élèves en visite en 2009 à 4 016 en 2010.

Les prêts d'ouvrages en bibliothèque « adultes » ont augmenté (+ 631) bien que les adhésions aient quelque peu diminué (- 24). En bibliothèque « enfants », les prêts sont restés plutôt stables en cours d'année. La tendance est cependant à la baisse depuis 4 ans à la discothèque (-2748), bien que les prêts en discothèque aient été, dans l'ensemble, nettement supérieurs à ceux de la bibliothèque « adultes ».

Enfin, il convient de souligner que la bibliothèque « enfants » est toujours en attente de son agrandissement qui devrait garantir aux divers adhérents et visiteurs concernés toute la sécurité et le confort attendu.

- en ce qui concerne les cours et ateliers :

Les inscriptions aux cours et aux ateliers ont fortement progressé puisqu'elles sont passées de 427 en 2009 à 713 en 2010. Le manque de salles empêche cependant l'établissement de développer d'avantage ce secteur d'activités.

Pour ce qui concerne les ateliers de vacances, une baisse des inscriptions a été enregistrée en raison notamment de l'absence d'activités de vacances, habituellement programmées au mois de juillet.

- en ce qui concerne le cyber espace :

Cette structure connaît une très nette diminution de sa fréquentation depuis que le marché local relatif aux équipements informatiques est devenu accessible à une grande majorité des foyers polynésiens.

Essentiellement fréquenté par les jeunes depuis sa création, le cyber espace est devenu aujourd'hui un espace de formation accessible notamment aux Matahiapo (personnes âgées). Ainsi, le nombre de Matahiapo inscrits est passé de 51 en 2009 à 81 en 2010.

Par ailleurs, cette structure est toujours en attente de sa labellisation « Cyber Base » grâce à un partenariat qui devait être formalisé avec la DDTIC et la Caisse des Dépôts et Consignations. Cette labellisation lui permettrait en effet de proposer des modules de formations variés et d'échanger avec tous les cyber bases de France métropolitaine et d'outre-mer dans l'optique de mettre en œuvre des formations pour les animateurs du cyber espace de la Maison de la Culture et d'obtenir le renouvellement de son parc informatique.

- en ce qui concerne le Bibliobus :

Le bibliobus n'a pas circulé durant l'année 2010 en raison de son état de vétusté générale qui a entraîné un refus d'autorisation de circuler lors des contrôles techniques. L'avenir de ce bibliobus paraît donc à ce jour incertain, ce qui est dommageable pour la promotion du livre et de la lecture publique, d'autant que la demande est dans ce domaine particulièrement forte.

- en ce qui concerne la salle d'exposition Muri Avai :

L'établissement a accueilli 11 expositions d'arts à la salle Muri Avai qui ont généré près de 1 000 visites. La conjoncture économique du Pays n'a cependant pas été propice à ce type d'évènement et l'investissement du public dans les œuvres d'art a été plus timide qu'auparavant, surtout en faveur des nouveaux artistes.

En 2009, TFTN avait accueilli 4 expositions de plus par rapport à 2010. La situation n'est malheureusement guère plus brillante dans les galeries privées dont plusieurs ont fermé leurs portes. Par ailleurs, en raison des difficultés économiques, certains artistes connus ou même « côtés » ont choisi d'exposer à Muri Avai.

En fin d'exercice 2010, 176 œuvres constituaient le fonds d'œuvres de TFTN.

- en ce qui concerne le festival ornithologique :

La 1<sup>ère</sup> édition de ce festival, qui a eu lieu du 14 au 18 septembre 2010, a rencontré un vrai succès. Conférences, projections, ateliers divers, contes, origami et exposition d'oiseaux naturalisés ont en effet permis à de nombreux enfants et adultes de découvrir la faune aviaire des îles de Polynésie, qui comptent quelques espèces uniques dont certaines sont malheureusement en voie de disparition. Le service des « activités permanentes » s'est particulièrement chargé de la communication relative à cet événement et des relations avec les établissements scolaires. Ce sont près de 2 500 enfants qui ont pu participer à ce festival.

- en ce qui concerne le salon du livre :

Co-organisé avec l'association des éditeurs de Tahiti et des îles, le salon du livre « Lire en Polynésie 2010 », placé sous le thème du Polar, a accueilli près de 5 500 personnes et voit sa notoriété se confirmer dans le Pacifique. L'édition 2010 a également permis à des écrivains et journalistes d'Océanie, mais aussi d'Europe, de participer à l'événement. Ce sont ainsi pas moins de 44 personnalités littéraires qui auront été reçues depuis quelques années au sein des différents salons

Par ailleurs, au titre des spectacles et animations, la Maison de la culture a été, encore une fois, le cadre privilégié d'un certain nombre d'événements culturels :

- la 7<sup>ième</sup> édition du FIFO (Festival International du Film documentaire Océanien), organisé par l'AFIFO, association regroupant notamment Polynésie 1<sup>ière</sup>, l'ICA, TFTN et l'EPIC Heiva Nui, s'est tenue du 25 au 31 janvier 2010 et a, une fois encore, connu le succès escompté auprès du public polynésien. Devenu incontournable, cet événement polynésien qui s'affirme comme un événement majeur au plan régional et international, a également été, depuis 4 ans le cadre du colloque des télévisions océaniques et depuis 2 ans, celui des rencontres numériques.
- les concerts programmés aussi bien au Grand Théâtre qu'au Petit Théâtre ;
- pour la 8<sup>ème</sup> année consécutive, les projections cinématamua ;
- le théâtre dont le dynamisme n'a pas faibli au fil des années ;
- l'hommage à Henri HIRO, rendu le 10 mars 2010 sur le paepae de la Maison de la culture par l'ensemble des services et établissements du secteur culturel à l'occasion des 20 ans de sa disparition, a été le premier acte d'une série de manifestations organisées en l'honneur de l'intéressé durant toute l'année ;
- le concours de danse traditionnelle « Hura tapairu » qui connaît, d'année en année, un succès soutenu auprès des formations de danses, aussi bien confirmées que débutantes.

Enfin, au titre de la communication, les différents pôles de communication qui contribuent à la promotion des actions de TFTN ont été maintenus, avec notamment :

- la communication événementielle, axée sur la promotion des actions mises en oeuvre en production, co-production ou partenariat et la communication institutionnelle qui valorise les missions et attributions de l'établissement ;
- les autres moyens également utilisés, comme le panneau lumineux implanté en bordure de route, le site Internet de l'établissement et le magazine mensuel d'information culturelle « HIRO'A ».

Au titre de l'investissement, l'établissement a perçu en 2010 une partie des crédits (CP) nécessaires à la réalisation des opérations suivantes :

- travaux d'insonorisation et de climatisation du grand théâtre pour 110 000 000 F ;
- acquisition de matériel technique adapté aux salles de spectacle pour 17 750 000 F.

Pour l'EPIC HEIVA NUI, l'année 2010 a été ponctuée par diverses opérations et activités, à commencer par les événements institutionnels, tels que les festivités de Matari'i i raro « voyage aux cœurs des savoirs faire ancestraux », la Fête de l'autonomie, le Heiva i Tahiti et l'organisation du « Te Tau Matari'i i ni'a » (le lever des pléiades).

Au titre des opérations menées en production, coproduction, partenariat ou prestation de service, l'établissement a notamment collaboré à l'organisation des événements suivants :

- le FIFO ;
- le Ori Tahiti Marathon ;
- 9 semaines et 1 jour ;
- le Heiva i Nouméa ;
- les festivités culturelles liées au 40<sup>ième</sup> congrès mondial du conseil international des organisations des festivals de folklore et d'arts traditionnels (CIOFF).

Par ailleurs, au titre de la promotion de la place To'ata dont il assure la gestion, l'EPIC HEIVA NUI a été amené à mettre en œuvre diverses opérations au sein de cet espace, telles que :

- des concerts d'artistes locaux et étrangers (groupe Hawaïien, Tapuarii, Angelo, Petio, la nuit des talents...);
- des spectacles culturels (Orero, Chorale scolaire, Gala du Conservatoire artistique de la Polynésie française...);
- des salons commerciaux et autres activités ponctuelles ;
- des journées récréatives initiées par le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Enfin, au titre des activités relevant de la cellule « son et lumière » de l'établissement, des prestations ont été assurées à l'occasion de divers événements, tels que les jeux inter-quartiers de la commune de Faa'a, le festival Tahiti guitare et les 120 ans de la mairie de Papeete.

#### **4.2 - Programme « Patrimoine et transmission des savoirs traditionnels »**

##### **Dépenses mandatées sur 2010**

En fonctionnement, 385 726 351 F ont été mandatés dont 157 274 698 F de charges de personnel.

Les dépenses globales de fonctionnement, hors charges de personnel, réalisées par le service de la culture et du patrimoine (SCP) au titre de ce programme ont été de 30 651 653 F dont 7 417 000 F en terme de subventions accordées en faveur des associations et autres organismes de droit privé ou public.

Les subventions d'exploitation attribuées aux établissements publics au titre de ce programme ont représenté une dépense globale de 197 800 000 F répartis comme suit :

- 142 500 000 F pour le Musée de Tahiti et des îles (MTI) ;
- 55 300 000 F pour l'institut de la communication audiovisuelle (ICA).

En investissement, sous-chapitre 90802 :

43 521 587 F de CP délégués, répartis comme suit :

- 7 400 000 F au profit du SCP pour la mise en œuvre des deux opérations suivantes :
  - 6 500 000 F (dont 6 496 050 F mandatés) pour la rénovation de la maison James Norman Hall ;
  - 900 000 F pour l'acquisition de matériels divers.
- 31 982 223 F au profit du MTI pour la finalisation de l'opération « clos et couvert » relative aux travaux de rénovation des toitures des bâtiments de l'établissement ;
- 4 139 364 F au profit de l'ICA pour l'acquisition de matériels divers.

##### **Activités et réalisations**

Au titre de ce programme, le SCP a procédé à l'instruction de 15 dossiers de demandes de subventions présentés par les associations et autres organismes de droit privé ou public. Pour autant,



les subventions n'ont été accordées que pour 6 demandes intéressant les domaines d'intervention suivants :

- la valorisation et diffusion du patrimoine, pour 4 subventions totalisant 5 117 000 F ;
- la valorisation et transmission des savoirs traditionnels, pour 2 subventions représentant un montant global de 2 300 000 F.

Tableau récapitulatif des crédits accordés aux associations et organismes de droit privé et public :

Article	Libellé	Crédits délégués	Crédits engagés	Crédits mandatés
6573	Subventions aux organismes publics	1 833 333	0	0
6574	Subventions aux associations et autres organismes de droit privé	9 500 000	7 417 000	7 417 000
	<b>TOTAL</b>	<b>11 333 333</b>	<b>7 417 000</b>	<b>7 417 000</b>

Au titre de la protection du patrimoine culturel, légendaire, historique et archéologique de la Polynésie française, les activités du SCP pour l'année 2010 ont été réalisées dans la continuité du plan d'action pour la protection du patrimoine culturel polynésien, initié en 2006, à travers notamment la mise en œuvre des opérations suivantes :

- poursuite des inventaires du patrimoine, tant matériel qu'immatériel, sur les îles du vent, les îles sous le vent et les îles Marquises ;
- actualisation de la carte archéologique ;
- poursuite des travaux d'élaboration du code du patrimoine ;
- mise en œuvre des missions d'archéologie préventive dans le cadre des projets d'urbanisation ou de travaux immobiliers ;
- collaboration dans le cadre de l'élaboration des plans généraux d'aménagement des communes de Tairapu Est, Tairapu Ouest, Hitia'a o te ra, Moorea-Maiao, Rangiroa et Uturoa ;
- poursuite des travaux d'inventaire, de sauvegarde et de numérisation du fonds iconographique du SCP, avec une priorité donnée aux documents pouvant contribuer à la mise en œuvre du plan d'action pour le classement des Marquises et du marae de Taputapuatea (Raiatea) au patrimoine mondial de l'UNESCO. En 2010, 9108 photos ont été numérisées et insérées dans la base de données du SCP, portant ainsi à 14 524 le nombre total de photos numérisées depuis le démarrage de l'opération en août 2009 ;
- instruction des demandes d'autorisation de fouilles archéologiques et contrôle des opérations ;

Liste des opérations archéologiques autorisées en 2010

Ile	Commune	Site	Responsable de recherche	Organisme	Nature de l'opération	Arrêté n°	Dates	Observations
<b>Iles du Vent</b>								
Tetiaroa	Arue	Motu Onetahi	G. Molle	UPF/CIRAP	Prospections, sondages	9149/MCA du 22/12/2010	20-24 déc	
<b>Iles Marquises</b>								
Nuku Hiva	Nuku Hiva	Anaho, Hakaea, Pua, Aakapa, Hooumi, baie de Taiohae	M. Allen	Univ. Auckland	Prospections, fouilles	4943/MCA du 26/07/10	30 juil-30déc	Opération annulée et reportée en 2011
Tahuata	Tahuata	Dune de Hanamiai	B. Rolett		Fouilles	4650/MCA du 12/07/10	28 juin-23 juil	
Eiao	Nuku Hiva	Eiao	M. Charleux	Univ. Paris 1	prospections, sondages	1482/MCA du 24/03/10	24 avril-15sept	
Eiao	Nuku Hiva	Eiao	M. Charleux	Univ. Paris 1	Fouilles	6596/MCA	24 sept-	

						du 17/09/10	31 oct	
Nuku Hiva	Nuku Hiva	Kamuihei, Tahakia, Teipoka	P. Ottino	IRD	Etude, moulage et mise en valeur des pétroglyphes	6597/MCA du 17/09/10	01 oct- 30 nov	
<b>Tuamotu - Gambier</b>								
Temoe	Gambier	Temoe	E. Conte P. Murail G. Molle	UPF/CIRAP	fouilles	1485/MCA du 24/03/10	23mars- 20avr	
<b>Australes</b>								
Tubuai	Tubuai	Tubuai	A. Hermann	UPF	Prospections, sondages	7166/MCA du 11/10/10	15 oct- 14 déc	

Par ailleurs, le SCP a poursuivi sa collaboration dans la mise en œuvre des programmes suivants :

- « RAHUI », programme de recherche conduit sous l'égide du CNRS et du CRIOBE, dont les objectifs sont, d'une part, d'appréhender les modalités de gestion des ressources naturelles terrestres et lagunaires dans un contexte de pluralisme culturel et juridique en Polynésie française, et d'autre part, de proposer des analyses prospectives qui permettent de concilier durabilité de la gestion des ressources et respect des identités culturelles ;
- inscription du site culturel « Te Po » de Taputapuatea (Raiatea) et du patrimoine culturel des Marquises au patrimoine mondial de l'UNESCO. Il est signalé que dans le cadre de ce programme, un agent du SCP a eu l'opportunité de participer à un séminaire sur la gestion des aires marines protégées et des sites mixtes, culturel et naturel, comprenant une partie marine en cours d'inscription au patrimoine mondial de l'Humanité, qui s'est tenu à Hawaii au mois de juin 2010, organisée conjointement par la *National Oceanic and Atmospheric Administration* (NOAA), organisme américain en charge de la gestion du *National Marine Monument of Hawaii* dénommé « Papahānaumokuākea », et l'Agence française des aires marines protégées ;
- définition du projet de centre culturel polynésien, conformément à la décision favorable émise lors du Conseil interministériel de l'outre-mer du 6 novembre 2009, sur la base des travaux réalisés dans le cadre des Etats généraux de l'outre-mer.

Le SCP a, par ailleurs, collaboré dans le cadre de deux séminaires interministériels, placés sous l'égide de la vice-présidence, concernant le Contrat Urbain de Cohésion Sociale 2011 (CUCS) et la communauté des communes des îles Marquises (CODIM).

Enfin, au titre de la transmission des savoirs traditionnels et de la diffusion de la culture, le SCP a participé aux diverses opérations suivantes : ».

Lieu	Opération	Contribution	Date
Assemblée PF	Forum éducation et recherche : Médecine traditionnelle	Exposition savoir-faire traditionnel; conférence-débat, diaporama	10 mars
Vaitupa, Puna'auia	Floralies	Démonstration kumu hei	27 mai au 6 juin
Musée Gauguin, Papeari	Inauguration jardin ra'au Tahiti: Médecine traditionnelle	Démonstration tapa et teinture	4 juin
Criobe, Opunohu, Moorea	Séminaire des aires marines protégées	Conférence et diaporama Exposé « archéologie préventive »	6 au 10 septembre
Présidence	Fête de la science	Atelier ra'au tahiti, diaporama et conférence « langues polynésiennes et biodiversité »	19 au 22 octobre
Hôtel Intercontinental parkroyal, Ha'apiti, Moorea	Symposium de la tortue	Exposé « la tortue dans le monde polynésien », diaporama	26 et 27 octobre
Vairao, Pu'unui, presqu'île	Fête de la jeunesse (350 jeunes)	Atelier Ra'au tahiti, titiraina, diaporama et conférence « Langues polynésiennes et biodiversité »	10 novembre

Collège de Taravao	Journée polynésienne: savoirs faire anciens: Tapa, to'omata (papa tupuna)	Apprentissage : confection du tapa	25 novembre
--------------------	---	------------------------------------	-------------

Au titre des actions de communication et de représentation du secteur culturel, deux actions ont marqué l'année 2010 :

- la mise en ligne au mois de juillet du site internet du SCP ([www.culture-patrimoine.pf](http://www.culture-patrimoine.pf)) qui, après deux années de gestation, contribue donc désormais, avec le magazine d'information culturelle « HIROA », à l'effort de diffusion de la culture et de communication sur les activités du service ;
- la participation du chef de service à la 23<sup>ième</sup> réunion du Conseil des arts du Pacifique et au séminaire sur la politique culturelle qui se sont tenus en Nouvelle-Calédonie, du 23 au 27 mars 2010.

Par ailleurs, deux établissements participent activement à l'exécution de ce programme : le MTI et l'ICA.

*A INSERER : Rapport d'activités du Musée de Tahiti et des îles (MTI)*

*Données non transmises au SCP.*

Pour l'ICA, deux axes essentiels de ses missions ont mobilisé son activité durant l'année 2010 :

#### A. La conservation du patrimoine audiovisuel de la polynésie française

La mise en œuvre du plan de sauvegarde et de numérisation (PSN) a concerné aussi bien les fonds cinématographiques que les fonds vidéo.

Ainsi, tous les fonds « cinématographiques » faisant l'objet d'un dépôt volontaire ont été numérisés (9 nouveaux fonds). Par ailleurs, la numérisation des fonds cinématographiques de l'ICA a été entamée en haute définition (HD), alors que le fonds de l'Eglise protestante maohi a été entièrement télécinématographié en HD. Le programme de numérisation a également concerné les journaux télévisés de RFO, en 1997, enregistrés sur SVHS.

De nouveaux fonds vidéo ont fait l'objet de dépôt à l'ICA :

- Fonds teamio tuarau (images d'océanie) ;
- Fonds VOHI (Tiare production) ;
- Cocovision (Japon) ;
- Fonds gie tourisme (en HD).

Le stockage des vidéogrammes sur support informatique (mpeg2 et avi) et des enregistrements audio (mp3 et wav) a été poursuivi. Après de nombreux essais, la conservation des vidéogrammes HD a été arrêtée sous la forme de fichiers « mpeg2 : m2t ».

Par mesure de sécurité, l'ICA a entrepris d'effectuer systématiquement une copie des données stockées sur ses serveurs, sur des disques durs indépendants en vue de les entreposer à terme dans une salle climatisée du service des Archives, à Tipaerui.

Les fichiers informatiques créés en 2010 ont représenté, au 31 décembre 2010, les volumes suivants :

- 1385 fichiers video avi, soit 10,04 To représentant environ 750 heures (+ 53 % par rapport à 2009) ;
- 2 089 fichiers video Mpeg2 / m2t, soit 6,05 To ;
- 98 fichiers MXF, soit 0,60 To ;
- 515 fichiers video Flv ;
- 1 231 fichiers en son Mp3 ;
- 2 937 fichiers en son Wav.

S'agissant de la saisie informatique des notices, la nouvelle base de données, livrée au mois d'août 2010, a permis la rédaction de 1 720 notices, représentant un volume de +14% par rapport à 2009 (1 510 notices), ce qui porte le nombre total de notices rédigées à 9 086.

La base « support », générant le référencement des numéros de supports (cassettes, films, fichiers informatiques, DVD, CD,...), a enregistré 9 895 entrées pour seulement 7 153 en 2009, soit une évolution de +38%.

47 300 supports ont été enregistrés dont 800 films, 16.000 cassettes vidéo, 9.800 fichiers son, 2.500 CD et DVD, et 15.000 fichiers vidéo.

L'ICA effectue par ailleurs la documentation des journaux télévisés de TNTV quotidiennement.

Au titre des mesures d'économie réalisées par l'établissement, la climatisation de la salle d'archives a été améliorée. Des climatiseurs plus petits et autonomes ont été judicieusement répartis dans la pièce pour permettre de conserver une température constante à 20°C.

Par ailleurs, l'ICA a maintenu et renforcé sa mission de collecte des programmes audiovisuels divers, tels que :

- les journaux télévisés de TNTV et de RFO (puis Polynésie 1<sup>ère</sup>) ;
- le fonds FIFO constitué de 56 nouveaux titres (soit environ 50 heures de programme) ;
- le fonds INA, diffusé dans le cadre de Cinematamua ;
- la captation du Hura Tapairu 2010 (20 heures d'images produites par Te Fare Tauhiti Nui) ;
- le fonds « Collectif Tahiti Rock » ;
- les émissions « Tahiti Espoirs Guitare et Tahiti festival Guitare » (31 supports) ;
- les émissions produites en 2010 par TNTV : « Djeunes » (saisons 2 et 3), Heiva des écoles de danse et Heiva i Tahiti 2010.

Le fonds phonographique a été alimenté par de nouveaux documents, issus :

- de la collection Michèle de Chazeaux, constituée de 44 bandes 6.35 ;
- du fonds TAVT constitué de 4 500 titres, dont une partie a fait l'objet d'une numérotation puis a été rentrée dans la base de données de l'établissement.

Afin d'améliorer l'accessibilité aux images et aux sons dans l'environnement Internet, l'ICA a complété son offre internet la mise en ligne d'un nouveau site au mois de mai 2010, <http://jt.ica.pf> « JT – TV TAHITI », qui permet en effet de revoir les journaux télévisés de TNTV, un mois après leur diffusion. Les archives des années 2007, 2008 et 2009 viendront compléter le site durant l'année 2011.

Par ailleurs, l'ouverture au mois d'août de la boutique en ligne « [www.hiroashop.com](http://www.hiroashop.com) » a permis à l'ICA de commercialiser en ligne ces DVD et CD, mais également de proposer le téléchargement en ligne. La boutique, qui a été également ouverte aux éditeurs de livres, éditeurs de musique et de vidéo, a proposé au 31 décembre 2010, 329 références.

L'ICA, qui propose désormais une offre complète de 8 sites internet, a enregistré en 2010 1 500 000 visiteurs (+65% par rapport à 2009) pour 6 500 000 pages lues (+45%).

#### B. La valorisation du patrimoine audiovisuel de polynesie

L'établissement s'est attaché à développer les coproductions avec des producteurs et des diffuseurs, sous forme d'apport d'images, de suivi de production et de réalisation.

Dans cette optique, la convention de coproduction avec TNTV, portant sur la réalisation des émissions « Hiro'a » et des émissions « Mémoires de Polynésie », a été poursuivie.

Parmi les productions 2010, ont été notamment réalisées :

- la coproduction de « Hiro'a » : 25 émissions de 13 minutes livrées en décembre 2010 (épisode 121 à 145) ;
- La coproduction de « Mémoires de Polynésie » : 40 émissions de 3 minutes livrées en octobre 2010 (épisode M177 à M216) ;

- la production de 22 émissions de 6 minutes « Rencontres du FIFO 2010 » - Diffusion Internet & TNTV

La coproduction documentaire a, pour sa part, concerné les produits suivants :

- Alain Gerbault de Philippe Abalan (Bleu lagon), – sélection officielle du FIFO 2011
- Makatea l'oubli de Jacques Navarro (Bleu lagon) – sélection officielle du FIFO 2011 (Compétition)
- Mairie de Faa'a de Oriano Tefau

Par ailleurs, l'édition et la commercialisation des produits « Grand Public » ont été poursuivies avec notamment les DVD sur le *Festival des Arts du Pacifique 1985*, la pièce de théâtre « *Te Manu Tane* », le *Hura Tapairu 2009*.

Enfin, au titre des activités externes de l'ICA, il convient de noter sa participation :

- au 8ème Festival du Film Documentaire Océanien (F.I.F.O.) ;
- à l'exposition Henri Hiro au Musée de tahiti et des îles ;
- au Festival ornithologique de Tahiti, organisé à la Maison de la culture ;
- aux journées de l'aquaculture 2010.;
- aux journées « Mahana pae » de la ville de Papeete ;
- à l'Exposition universelle de Shanghai ;
- à la poursuite du programme « CINEMATAMUA », en partenariat avec la Maison de la Culture au Grand Théâtre.

## **5 - MISSION « ENSEIGNEMENT »**

### **5.1 - Programme « Promotion des langues polynésiennes »**

#### **Dépenses mandatées sur 2010**

En fonctionnement, 39 068 333 F ont été délégués avec 30 720 000 F mandatés.

En investissement : *néant*

#### **Activités et réalisations**

##### **Les académies de langues**

La valorisation des langues polynésiennes a été poursuivie à travers le soutien aux académies tahitienne et marquisienne qui ont respectivement bénéficiées, pour leur fonctionnement annuel, de 20 820 000 F et 9 900 000 F de subventions.

Pour ce qui concerne l'académie pa'umotu - « Kāruru vānaga », créée par arrêté n° 1910/CM du 23 décembre 2008, l'année 2010 a été mise à profit pour finaliser la constitution de l'institution et adopter son cadre statutaire. Ainsi, suite à la désignation des quatorze premiers membres de l'institution (cf. arrêté n° 3595/PR du 26 juillet 2010) et à l'adoption de ses statuts au mois de novembre (cf. arrêté n° 2094 CM du 19 novembre 2010), l'académie pa'umotu a pu tenir ses premières réunions de travail sous la présidence de M. Fasan CHONG (dit Jean Kape), premier directeur en charge de la destinée de cette institution.

Les crédits consacrés au fonctionnement de l'académie pa'umotu, ont été délégués à hauteur de 6 325 000 F pour l'exercice 2010. Malheureusement, la constitution tardive de l'institution n'a pas permis le versement de cette subvention avant la clôture des engagements budgétaires.

*Tableau récapitulatif des crédits accordés aux académies :*

<b>Article</b>	<b>Libellé</b>	<b>Crédits ouverts</b>	<b>Crédits délégués</b>	<b>Crédits mandatés</b>
657441A	Subvention à l'Académie tahitienne	25 820 000	23 668 333	20 820 000

657441B	Subvention à l'Académie marquisienne	9 900 000	9 075 000	9 900 000
657441C	Subvention à l'Académie pa'umotu - mangareva	6 900 000	6 325 000	0
	<b>TOTAL</b>	<b>42 620 000</b>	<b>39 068 333</b>	<b>30 720 000</b>

### ETAT DES SERVICES

Depuis que ses attributions ont été élargies en 2006 à l'entretien et à l'administration des places To'ata et Vaiete, ainsi qu'à la gestion de la cellule « sons et lumières », le service de la culture et du patrimoine (SCP) est accaparé par des tâches de gestion administrative et financière qui l'éloignent de sa mission initiale, celle consistant notamment à élaborer des propositions de politiques publiques en matière de développement culturel et de protection du patrimoine, à coordonner leur mise en œuvre et à évaluer leur pertinence.

Cette problématique est restée entièrement posée au terme de l'exercice 2010 malgré les conclusions rendues par l'inspection générale de l'administration (IGA) dans son rapport d'audit sur la refonte du service public de la culture événementielle et la problématique connexe de la gestion des espaces publics du front de mer. Cette étude, livrée en décembre 2009 et impliquant le SCP, TFTN et l'EPIC Heiva Nui, proposait notamment les pistes de refonte suivantes :

- la redéfinition du périmètre d'intervention du service public de la culture événementielle ;
- la nécessité de mutualiser les moyens disponibles des structures intervenant dans ce domaine ;
- le recentrage des activités sur le cœur de métier et les missions premières de chaque intervenant ;
- la prise en compte du secteur privé ;
- une vision et une gestion de la zone du front de mer dans sa globalité.

Elle préconisait par ailleurs que la concertation menée dans le cadre de cette refonte, puisse tenir compte également des orientations issues du travail en cours concernant les projets ci-après :

- le pôle culturel de Vaiami qui devra, par ailleurs, être reconsidéré dans le cadre du projet de réalisation du centre culturel polynésien, acté en conseil interministériel de l'outre-mer du 6 novembre 2009, sur la base des propositions émises dans le cadre des états généraux de la Polynésie française ;
- le centre des congrès.